

CCES

Centre de formation aux Carrières Educatives et Sociales

Etablissement privé d'enseignement supérieur

DE

Diplôme d'Etat

ESF

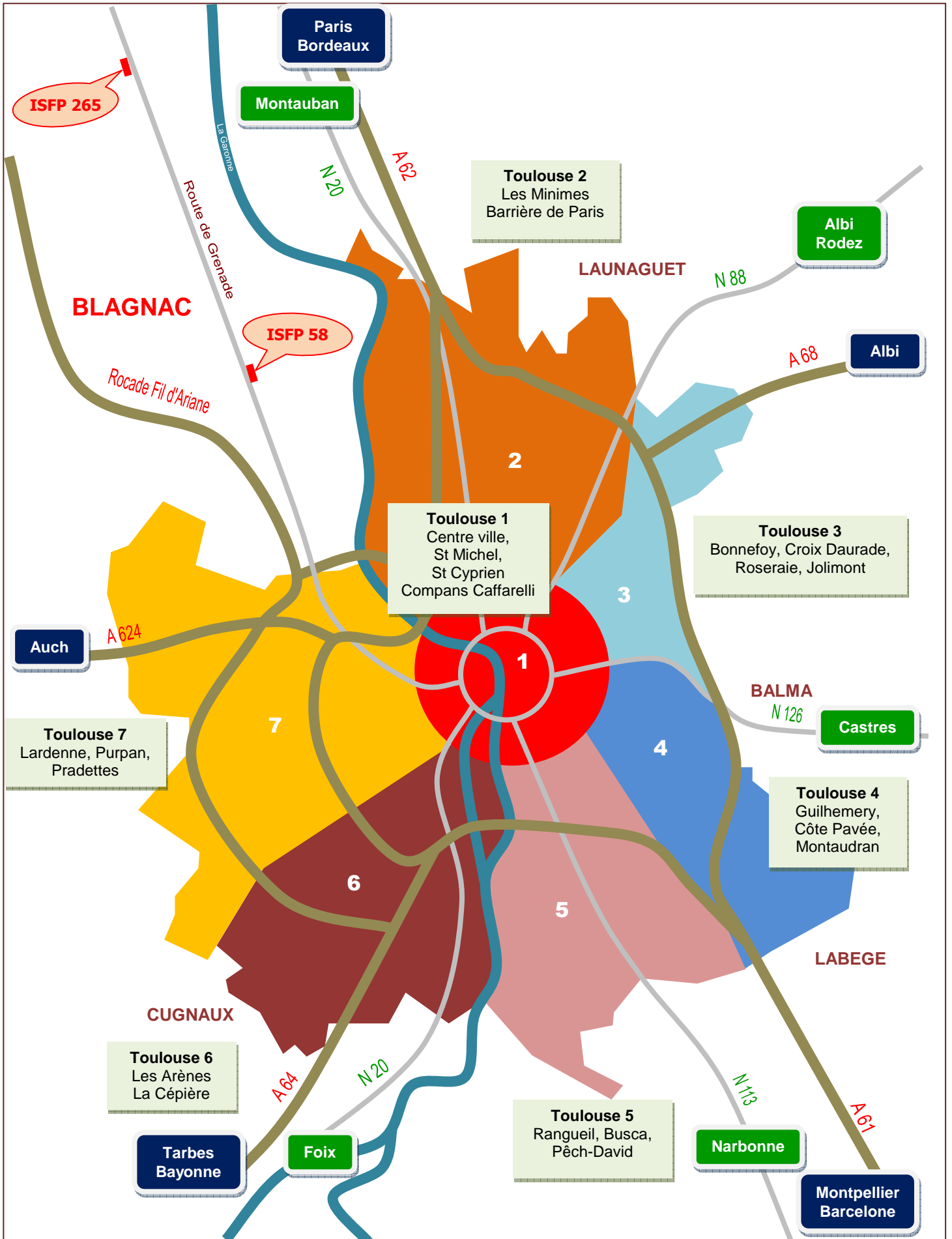
CONSEILLER
Economie Sociale Familiale

INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE : 58, route de Grenade 31700 BLAGNAC

Téléphone : 05 61 71 60 43 – Télécopie : 05 61 71 98 04 – Site : www.isfp.net – Courriel : cces@isfp.net

N° académique d'établissement : 031 23 86 A - Centre de formation 73310133331 - N° Siret 477 863 922 00019 - Code APE 8559A

TOULOUSE ET SA PERIPHERIE



Sommaire

PRESENTATION DE L'ISFP **5**

MOYENS PEDAGOGIQUES **6**

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PERMANENTE	6
LE PROFESSEUR-FORMATEUR PRINCIPAL	7
LE SECRÉTARIAT DE FORMATION	7
LES MOYENS TECHNIQUES	7
LES COURS DE SECOURISME	7
LA PHILOSOPHIE D'ACTION DE L'ISFP	7
LA COUVERTURE SOCIALE	7
LA PÉDAGOGIE INDIVIDUALISÉE	8

CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE **9**

DÉFINITION PROFESSIONNELLE	9
QUALITÉS SOUHAITÉES	9
DÉBOUCHÉS	9
CONDITIONS PRÉALABLES D'ENTRÉE EN FORMATION	9

LA FORMATION CONSEILLER ESF DU CCES **10**

SCOLARITÉ GÉNÉRALE	10
FRAIS DE FORMATION	10
FORMULES DE PAIEMENT	10
CALENDRIER FINANCIER	10

HEURES D'ENSEIGNEMENT **11**

REGLEMENT D'EXAMEN **11**

REFERENTIEL DE FORMATION **12**

VIE PRATIQUE **15**

LE LOGEMENT	15
LES AIDES AU LOGEMENT	15
LES REPAS	16
LES ADMINISTRATIONS	16
LES DIVERTISSEMENTS	17
LES SPORTS	17
LES TRANSPORTS	18

MOYENS D'ACCÈS A L'ISFP **19**

LE NOUVEAU REGIME DES ETUDES de l'ESF

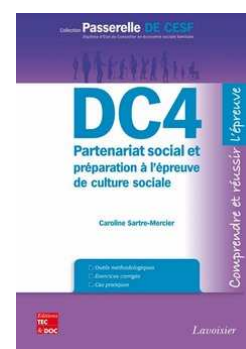
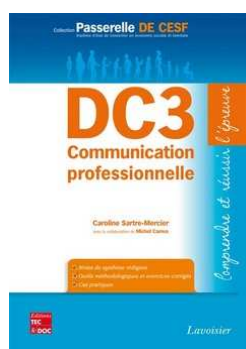
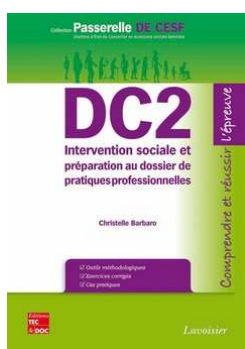
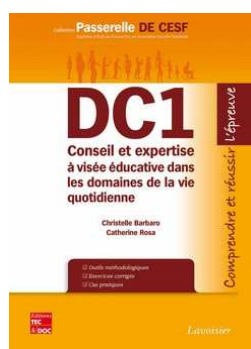
UN FORMIDABLE PARI PEDAGOGIQUE !

Toute l'équipe de l'ISFP – qui compte notamment neuf conseillères ESF – se réjouit de la réforme bienvenue des études de l'ESF.

Les deux années de BTS et l'année de DE ne sont plus compartimentées ; elles s'inscrivent désormais dans un référentiel commun.

L'objectif est d'obtenir le DE CESF en trois années.

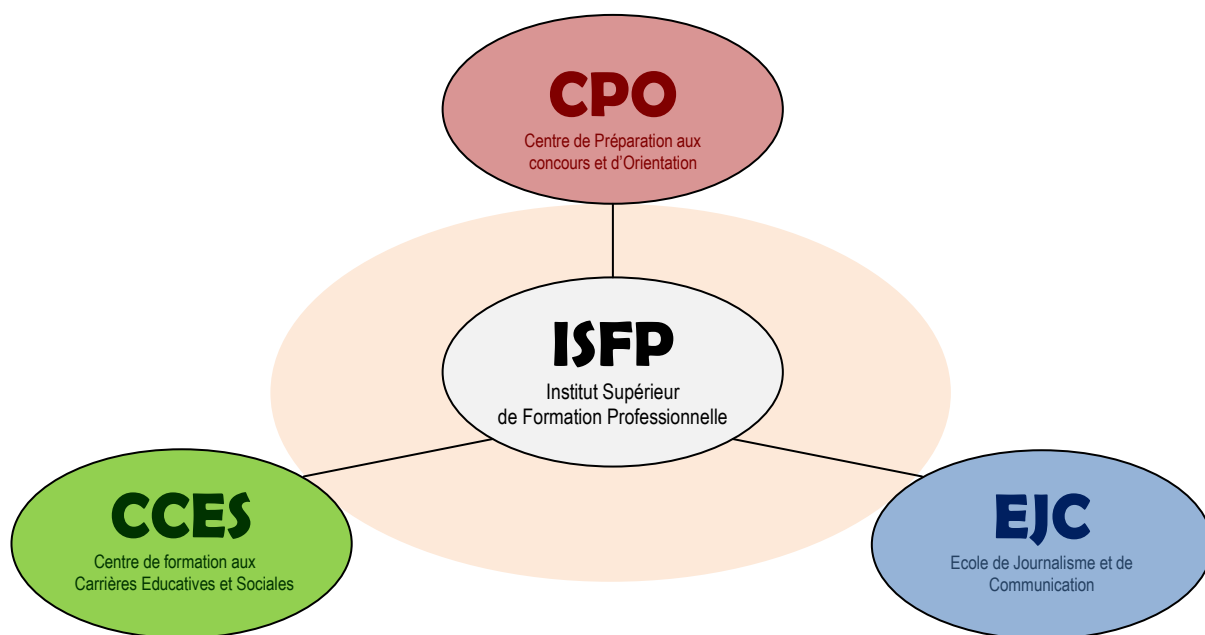
Toute l'équipe pédagogique de l'ISFP a été sélectionnée par les éditions LAVOISIER pour rédiger les quatre manuels correspondant aux domaines de compétence et aux épreuves du DE CESF.



P

Présentation de l'ISFP

L'ISFP est un établissement d'enseignement supérieur privé qui regroupe trois départements :



L'ISFP est installé à Blagnac sur trois sites :

58 Route de Grenade
Tél. 05 61 71 60 43 – Fax 05 61 71 98 04

DIRECTION GENERALE ET ADMINISTRATIVE

*Accueil et standard
Service comptable
Service communication
Secrétariat de direction*

SERVICE EDUCATIF

Coordination pédagogique du CPO, du CCES et de l'EJC

58 Bis Route de Grenade
Tél. 05 61 71 60 43 – Fax 05 61 71 98 04

CENTRE DE DOCUMENTATION : *documentation spécialisée*

ATELIER MULTIMEDIA : *salle informatique multimédia*

STUDIO AUDIOVISUEL

ATELIER CUISINE PEDAGOGIQUE (BTS)

SALLES DE COURS (40 % de la totalité)

LIEU RESSOURCES ENSEIGNANTS

265 Route de Grenade - Tél. 05 62 74 12 45 – Fax 05 62 74 15 01

SOUS-DIRECTION PEDAGOGIQUE

SECRETARIAT DE FORMATION : *vie scolaire, suivi individualisé, contrôle*

SALLES DE COURS (60 % de la totalité)

SALLE DE CONFERENCE

FOYER

Moyens pédagogiques

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PERMANENTE

9 Conseillères ESF et 2 Titulaires d'un Doctorat de Sciences humaines

Pluridisciplinaire, l'équipe pédagogique couvre, spécialité par spécialité, l'ensemble des besoins de la formation.

Elle est encadrée par le directeur M. Casenave, le directeur-adjoint M. Le Doaré, le sous-directeur pédagogique du CCES M. Camus, un professeur-formateur principal permanent expérimenté et par des enseignants couvrant les diverses disciplines

- Mme BARBARO, Conseillère ESF
Professeur principal, responsable et co-intervenante titulaire des enseignements « **ISIC** » et « **ISAP** », responsable et intervenante titulaire du cours de « **méthodologie de recherche** » et d' « **histoire du travail social, éthique, déontologie, droit des usagers de l'action sociale** », co-intervenante dans les modules de « **Partenariat – concepts de médiation et de négociation** »
- Mme BOSC-ESSHERHANE, Conseillère ESF, titulaire du Diplôme Universitaire de Responsable de Formation
Chargée du **Suivi individuel du rapport et du mémoire**, membre des jurys blancs
- M. CAMUS, Docteur d'Etat en Sciences politiques, Diplômé de l'IEP Paris, titulaire d'une Maîtrise en Sociologie et en Droit.
Sous-directeur et coordonnateur pédagogique du CCES, responsable, intervenant dans le module « **Conseil et expertise à visée socio éducative dans les domaines de la vie quotidienne - Prévention du surendettement** »
- Mme COLCY, Conseillère ESF, titulaire du Diplôme Supérieur en Travail Social
Responsable et coordonnatrice pédagogique, **chargée du suivi des actions professionnelles (dans et hors stage), intervenante intermodulaire.**
- Mme GROWAS-COMBON, Conseillère ESF
Intervenante intermodulaire
- Mlle MEGELINK, Conseillère ESF
Intervenante intermodulaire
- Mme ROSA, Docteur en Psychologie du travail et des organisations
Responsable et intervenante principale des modules « **Approfondissement de la connaissance des publics** », « **Concepts de psychologie et de psychanalyse** », co-titulaire des enseignements « **Partenariat et concepts de médiation et de négociation** », « **ISIC** » et « **ISAP** »
- Mme SARTRE, Conseillère ESF, Diplômée d'Assistante de direction, Licence d'anglais
Responsable et titulaire du cours « **Communication stratégique – Ecrits professionnels et communication orale** », chargée de la préparation à l'épreuve « **Elaboration d'une communication professionnelle à l'attention d'un destinataire ciblé** »
Responsable et intervenante principale des enseignements professionnels « **Connaissance des institutions** » et « **Insertion sociale et professionnelle** », intervenante dans le cours « **Partenariat – concepts de médiation et négociation** », coordonnatrice de la préparation aux épreuves écrites
- Mme SPANOUDAKIS, Conseillère ESF
Chargée du **Suivi individuel du rapport et du mémoire**, membre des jurys blancs
- Mlle TOUSSAINT, Conseillère ESF
Membre des jurys blancs
- Mlle VIGUIER, Conseillère ESF
Chargée du **Suivi individuel du rapport et du mémoire**, membre des jurys blancs

La force de cette **équipe pédagogique** réside dans sa **permanence**, dans une **pédagogie individualisée** ainsi que dans ses compétences professionnelles individuelles.

LE PROFESSEUR-FORMATEUR PRINCIPAL

Chacune des formations est encadrée par un Professeur-formateur principal.

Référent pédagogique, il participe à l'**élaboration des contenus** et coordonne les enseignements et le **suivi individuel**. Il autorise et accompagne les stages en structures professionnelles.

Pour ce suivi, il propose au Conseil Pédagogique la prise en charge, dans les groupes de soutien scolaire, des étudiants en difficulté. Cette prise en charge peut être ponctuelle ou continue. Il peut aussi, toujours sur proposition au Conseil Pédagogique, demander l'intervention du médiateur de formation.

LE SECRÉTARIAT DE FORMATION

Le secrétariat de formation a pour fonction d'encadrer la vie scolaire et la surveillance, de gérer l'application et le suivi des emplois du temps, d'assurer le pointage des présences-absences et de suivre l'ensemble des dossiers pédagogiques individuels.

LES MOYENS TECHNIQUES

L'ISFP met à la disposition de ses étudiants un **centre de documentation** réunissant plus de six mille références : bibliothèque spécialisée, presse (Le Monde, ASH, Sciences Humaines...) , fond de cdroms éducatifs et pédagogiques (langues, encyclopédie, sciences, culture générale...), dvd...

Deux ateliers informatiques de 15 et 16 postes multimédias en libre service (bureautique, image, son, web) permettent de travailler en groupe ou en autonomie.

LES COURS DE SECOURISME

Durant l'année scolaire, des sessions de formation de PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) seront organisées par le service régional des Sapeurs Pompiers.

LA PHILOSOPHIE D'ACTION DE L'ISFP

La préparation à cet examen s'inscrit dans la vocation fondatrice de l'ISFP qui se spécialise depuis sa création dans les formations et la préparation à des professions sociales et ou de service public.

Ainsi le référentiel de l'examen au diplôme de conseiller en Economie Sociale familiale constitue évidemment, la base du contrat de formation avec les étudiants.,

Mais avec une double ambition :

- Préparer, certes, aux quatre épreuves de l'examen : les deux présentations-soutenances du mémoire et du dossier de pratiques professionnelles et les deux épreuves écrites, avec un volume horaire spécifique supplémentaire pour les deux oraux,
- Préparer aussi – surtout – à la profession de conseiller en Economie sociale familiale en multipliant les contributions d'intervenants extérieurs dans le cadre des enseignements professionnels : travailleurs sociaux, élus des collectivités territoriales, responsables des ressources humaines d'organisations publiques et privées (lucratives et non lucratives) qui ont été des partenaires de l'ISFP depuis sa création dans le cadre de la préparation au BTS ESF et aux concours des travailleurs sociaux

LA COUVERTURE SOCIALE

Les étudiants bénéficient du statut étudiant et sont assujettis à la Sécurité Sociale étudiante. La carte d'étudiant donne droit aux diverses réductions et avantages étudiants.

LA PÉDAGOGIE INDIVIDUALISÉE

Il est nécessaire que l'étudiant donne le **meilleur de lui-même** pour réaliser ses ambitions. Les meilleurs ne sont pas forcément ceux qui sont supposés être les meilleurs absolument mais plutôt ceux qui, dans le **cadre précis d'un projet professionnel** bien ciblé et en cela fondé sur des critères objectifs, donneront le meilleur d'eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils feront preuve d'une grande **motivation** fondée sur la **détermination** et la **lucidité** quant aux objectifs fixés.

Une pédagogie individualisée s'élabore à partir d'une **évaluation des acquis** dans le cadre d'un **suivi individuel**. C'est une adaptation du **processus éducatif** aux différences individuelles des étudiants. Elle suppose la connaissance des aptitudes, des inclinations et des intérêts de chaque étudiant et la volonté d'en tenir compte pour favoriser son développement selon ses caractéristiques particulières. Elle évite ainsi le nivellement homogène en favorisant **l'homogénéité des groupes**.

L'ISFP soucieux de l'individualisation des parcours de formation, procure aux étudiants "doués" des moyens de développement permettant des activités d'intégration tandis qu'il assure aux étudiants moins "doués" des **moyens de rattrapage** qui leur donnent la possibilité d'atteindre le niveau de leurs camarades. Enfin, il tente de donner à tous une diversité de stimuli et d'incitations afin que chacun trouve ce qui lui convient le mieux.

1. Evaluation des acquis

L'évaluation des acquis se fait :

- à la rentrée scolaire au moyen de l'évaluation pédagogique et scolaire
- lors des Travaux Dirigés
- en scolarité lors des contrôles des connaissances
- en fin d'année

2. Suivi individuel

Le Coordonnateur de suivi individuel de chaque étudiant, le professeur principal, est le référent incontournable pour déterminer le niveau d'intégration, dans le champ de la connaissance et de la pratique, de l'étudiant. Mesurant le possible décalage entre la dynamique générale de la classe et le niveau scolaire de l'étudiant, il est en mesure de demander au Conseil pédagogique d'allouer à l'étudiant en difficulté des moyens de rattrapage. Coordonnant les actions pédagogiques individuelles, il rassemble les informations provenant des autres enseignants ou régule les situations difficiles.

3. Maîtrise du processus éducatif

Le processus éducatif suppose une succession dans le temps non pas fortuite et accidentelle, mais établissant une norme intrinsèque de développement, selon laquelle les actes précédents conditionnent les suivants.

Ce processus éducatif est individualisé dans le sens où il s'attache à permettre à chacun de suivre la formation avec ses connaissances propres et sa vitesse de travail.

L'enseignant tenant compte de plusieurs paramètres dont certains ont été cités plus haut, doit avancer dans son programme tout en respectant la "vélocité ergonomique" de chacun. L'homogénéité de la classe qui semblait improbable est rendue possible par l'assistance aux étudiants.

4. Homogénéité de la classe

L'homogénéité de la classe est généralement remise en cause constamment. Elle l'est par les meilleurs qui demandent plus de formation. Elle l'est par les plus faibles qui demandent plus de révisions. Pour pallier cette instabilité chronique mais habituelle, deux réponses sont mises en place :

- L'individualisation des performances

Il s'agit de permettre aux meilleurs d'aller plus loin et plus vite en leur proposant des travaux plus complexes, individuellement ou en groupe, suivant l'appréciation de l'enseignant.

- Les moyens de rattrapage

Ces moyens sont mis en place tout au long de l'année. Le professeur principal assurant le suivi peut le demander pour tout étudiant considéré en difficulté.

Conseiller en économie sociale familiale

DÉFINITION PROFESSIONNELLE

Le conseiller en économie sociale familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation-santé.

Ses compétences scientifiques et techniques spécifiques lui confèrent une légitimité professionnelle pour intervenir dans le cadre de l'écologie de la vie quotidienne³.

L'action du CESF s'inscrit dans un contexte économique et social marqué par la précarité, les difficultés budgétaires, les problèmes d'accès au logement, le surendettement, le chômage, les problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, du handicap, de protection de l'enfance...

QUALITÉS SOUHAITÉES

Le Conseiller en Economie Sociale Familiale exerce plus qu'une profession ; il accomplit sa vocation en mobilisant des aptitudes transversales scientifiques, humaines et pratiques de haut niveau.

Les qualités requises sont les suivantes :

- Rigueur, méthode et organisation
- Bonne culture générale, juridique et politique
- Très grand intérêt pour la vie sociale, familiale, les cas sociaux et les problèmes de société
- Très forte motivation pour le travail social
- Goût prononcé du contact humain et de la communication
- Sens des relations humaines
- Psychologie, observation, sens de l'écoute
- Ouverture d'esprit et patience
- Très bonne maîtrise de l'expression écrite et orale, du vocabulaire spécialisé, bonne élocution
- Sens de la pédagogie
- Sens de l'analyse, esprit de synthèse, goût de la polyvalence
- Aptitudes pour le travail en équipe, en collaboration
- Créativité
- Sens des responsabilités
- Esprit d'initiative, grande autonomie et force de travail
- Dynamisme, enthousiasme
- Disponibilité
- Bonne présentation

DÉBOUCHÉS

Le Conseiller en Economie Sociale familiale est au cœur de la mutation de la société et de ses évolutions structurelles, démographiques, familiales, économiques et (géo)politiques. Par exemple, le développement durable, notamment dans sa dimension « ressources humaines » le concerne directement dans sa vision... et son action.

Certes, le Conseiller en Economie Sociale familiale qui a la maîtrise, en les approfondissant, des connaissances du technicien en Economie Sociale familiale (titulaire du BTS) a vocation à rejoindre les diverses structures de la sphère, publique ou privée, sociale au sens large (sanitaire, socio-éducative, pédagogique, économique, culturelle, etc.) dans les domaines de l'habitat, de l'hébergement, de la prévention, de la santé et de la consommation.

Mais le Conseiller en Economie sociale familiale est – de plus en plus - un EXPERT du si complexe monde contemporain, apte, par sa polycompétence technique et sa sensibilité humaniste à participer aux prises de décisions majeures du « management » social. On pense notamment aux collectivités territoriales, acteurs aujourd'hui décisifs de la sphère sociale.

C'est un METIER – UNE VOCATION – d'AVENIR.

CONDITIONS PRÉALABLES D'ENTRÉE EN FORMATION

1. Formation initiale : Etre titulaire du BTS Economie sociale Familiale

2. Cas particuliers

L'ISFP est également agréé pour assurer une formation post VAE ainsi qu'une préparation spécifique aux titulaires de diplômés de travail social de niveau III (Assistant de service social, Educateur spécialisé, Educateur de jeunes enfants, etc.) qui bénéficient d'équivalences - 2 domaines de compétences sur 4.

L'ISFP, enfin, accueille volontiers des candidats ayant échoué à une précédente session pour les préparer aux seules épreuves non validées. Pour chacune de ces situations (VAE, équivalences, « redoublement »), nous étudierons avec soin chaque cas particulier.

La formation Conseiller ESF du CCES

SCOLARITÉ GÉNÉRALE

- **Durée des études** : 1 an, de septembre à septembre
- **Diplôme** : Diplôme d'Etat de Conseiller en économie sociale familiale
- **Contrôle permanent** des connaissances
- **Bulletins de notes semestriels**
- **Stages** : 16 semaines

FRAIS DE FORMATION

Frais de formation annuel

3 000 €

FORMULES DE PAIEMENT

La totalité du règlement des frais annuels de scolarité doit être effectuée 15 jours maximum après l'agrément du dossier d'inscription. Toutefois, des facilités de paiement peuvent être aménagées. Ainsi après le versement de l'acompte de 20 % sur les frais de scolarité lors du dépôt d'inscription, le candidat est redevable de 80 % des frais de scolarité qu'il peut régler, au choix, suivant cinq formules de paiement, en remettant d'avance l'ensemble des titres de paiement, datés du jour d'émission.

- **Formule 1 (F1)** – un versement annuel de 80 % en une seule fois, 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, sans frais de gestion.
- **Formule 3 (F3)** – trois versements annuels les : 1^{er} septembre, 1^{er} novembre et 1^{er} janvier, avec en sus, au premier versement mensuel, 39 € de frais de gestion.
- **Formule 6 (F6)** – six versements annuels les : 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre et 1^{er} janvier, avec en sus, au premier versement mensuel, 63 € de frais de gestion.
- **Formule 9 (F9)** – neuf versements annuels les : 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars et 1^{er} avril, avec en sus, au premier versement mensuel, 87 € de frais de gestion.
- **Formule 12 (F12)** – douze versements annuels les : 1^{er} juillet, 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars et 1^{er} avril, 1^{er} mai et 1^{er} juin, avec en sus, au premier versement mensuel, 111 € de frais de gestion.

CALENDRIER FINANCIER

	F3	F6	F9	F12
Acompte 20 % à l'inscription	600	600	600	600
01/07/N				311
01/08/N		463	359	200
01/09/N	839	400	266	200
01/10/N		400	266	200
01/11/N	800	400	266	200
01/12/N		400	266	200
01/01/N+1	800	400	266	200
01/02/ N+1			266	200
01/03/ N+1			266	200
01/04/ N+1			266	200
01/05/ N+1				200
01/06/ N+1				200
TOTAL / AN	3 039	3 063	3 087	3 111
Scolarité + Frais de gestion	3 000+39	3 000+63	3 000+87	3 000+111

En euros

Heures d'enseignement

Domaines de compétences	Décret du 1 ^{er} septembre 2009	Total année	Horaire hebdomadaire
DC1 Connaissance des domaines majeurs de l'E.S.F.		60 h	3 h (3 + 0)
DC1 Insertion sociale et professionnelle dont surendettement		30 h	1,5 h (1,5 + 0)
DC1 Méthodologie de recherche		50 h	2,5 h (1 + 1,5)
DC2 Histoire du travail social Philosophie de l'action dans le domaine social Éthique, déontologie Les principes de l'intervention sociale Le droit des usagers de l'action sociale		50 h	2,5 h (2,5 + 0)
DC2 Sensibilisation aux concepts de psychologie et de psychanalyse Approfondissement de la connaissance des publics de l'action sociale		60 h	3 h (3 + 0)
DC2 ISIC		70 h	3,5 h (1 + 2,5)
DC2 ISAP		70h	3,5 h (1+2,5)
DC3 Communication stratégique Les écrits professionnels La communication orale		40 h	2h (1+1)
DC4 Connaissance des politiques et des institutions		60 h	3 h (3 + 0)
DC4 Le partenariat Les concepts de médiation et négociation		30 h	1,5 h (1 + 0,5)
LVE		20 h	1 h (0 + 1)
TOTAL HORAIRE (sur 20 semaines en formation initiale)		540 h	27 h

Le suivi et la préparation du dossier de pratiques professionnelles et du mémoire ainsi que les conseils des référents administratifs et pédagogiques sont pleinement assurés par le CCES et ces heures, difficilement quantifiables, sont incluses dans la formation ainsi que dans le coût.

Règlement d'examen

DOMAINE DE COMPETENCE	Décret du 1 ^{er} septembre 2009		
	EPREUVES	FORME	DUREE
DC1C Mémoire d'initiation à la recherche dans le champ professionnel		Orale	45 min
DC2AB Dossier de pratiques professionnelles concernant l'ISIC et l'ISAP		Orale	50/55 min
DC3 Élaboration d'une communication professionnelle		Évaluation en cours de formation 1 situation d'évaluation	
DC4B Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et interpartenariales		Écrite	4 h

Référentiel de formation

Le nouveau régime des études préparant au DE CESF rend largement obsolète la structure classique en cours compartimentés, indépendants. Dans l'esprit de cette formation, l'ISFP organise des cours intermodulaires, en constituant des binômes d'enseignants (voir composition de l'équipe pédagogique page 6) et en faisant intervenir sur place, ou à l'extérieur, des travailleurs sociaux et autres professionnels concernés par les problématiques ESF.

Les sites qualifiants, leurs référents et leurs tuteurs sont ainsi parties prenantes de la formation.

C'est pourquoi les domaines et indicateurs de compétences que l'on décrit ci-après doivent être compris comme des bases de travail structurant les cours, mais les contenus sont traités dans des séquences interdisciplinaires.

L'approche des domaines de compétence est nécessairement...polycompétente.

DC1. Mémoire d'initiation à la recherche dans le champ professionnel du CESF

L'ÉPREUVE

La production écrite sera notée sur 20 et la soutenance orale sera notée sur 40

La moyenne de ces deux notes doit être au moins égale à 10/20 pour valider cette épreuve.

Il s'agit d'un mémoire d'initiation à la démarche de recherche dans le domaine de compétences « Conseil et expertise à visée socio éducative dans les domaines de la vie quotidienne ».

Le mémoire professionnel expose l'analyse d'un phénomène social lié à la vie quotidienne, inscrit dans le champ de l'ESF.

Quatre objectifs principaux sont poursuivis dans le cadre de cette épreuve :

- Capacité à expliciter une question sociale
- Capacité à mener une démarche de recherche dans sa phase exploratoire
- Capacité à engager un travail de distanciation
- Capacité à argumenter ses choix (thématiques, théoriques, méthodologiques)

L'épreuve s'appuie sur une production écrite, et une soutenance orale (15 min maximum de présentation 30 min entretien).

Ce mémoire de **30 à 35 pages** (hors annexes) montre la capacité de l'étudiant à intégrer une démarche de recherche et à mobiliser des connaissances en sciences sociales et humaines, en lien avec son champ professionnel, à opérer des choix théoriques, à mobiliser les moyens d'investigation pertinents (observations, entretiens, analyse d'ouvrages, ...), à exploiter et analyser les données sélectionnées pour élaborer une problématique de recherche et à se projeter dans la démarche de validation de (s) l'hypothèse (s).

Lors de la soutenance, l'étudiant démontre sa capacité à argumenter son travail, à communiquer, à retirer les enseignements propres à enrichir sa future pratique professionnelle.

Pour cette épreuve, la commission d'examen est composée d'un professeur formateur et d'un professionnel non impliqués dans la formation du candidat

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Education Nationale

Connaissance des domaines majeurs de l'E.S.F.

Développement de l'expertise sous l'angle d'une approche psycho-sociale et interculturelle dans les domaines de l'E.S.F. (c'est une communication à l'autre dans une relation professionnelle).

L'approche interculturelle passe par trois démarches :

- la décentration : prendre distance par rapport à soi-même, en tentant de mieux cerner, et de prendre conscience de ses cadres de référence en tant qu'individu porteur d'une culture, de sous cultures (nationale, ethnique, religieuse, professionnelle...). Par cette réflexion sur soi s'opère un lent cheminement vers la relativisation de ses observations.
- la découverte du cadre de référence de l'autre : « pénétrer » dans le système de l'autre... c'est une attitude d'ouverture, un effort personnel de curiosité pour découvrir ce qui donne sens et valeur à l'autre.
- la négociation/médiation : rechercher ensemble par le dialogue et l'échange un minimum d'accords, un compromis où chacun est respecté dans son identité, dans ses principes de base tout en se rapprochant de l'autre.

Alimentation-santé, hygiène

Etre humain, comportement alimentaire, techniques culinaires, approches technique, scientifique, pratique et législative

Habitat logement

Energie, matériaux, équipement, entretien, environnement, accessibilité, adaptabilité

Accès et maintien dans les lieux

Approches technique, pratique et législative

Sciences physiques appliquées à l'habitat et au logement

Économie de marché

Économie sociale et solidaire

Histoire, valeurs, place, rôle de l'économie sociale et solidaire

Développement durable

Consommation-budget

Rapport à l'argent

Gestion des budgets familiaux : les crédits, la gestion des contrats, l'endettement, les relations avec les banques, le rôle de la justice (huissier),...

Droit de la consommation

Budget prévisionnel, bilan, règles de comptabilité privée et publique

Prévention du surendettement

Insertion sociale et professionnelle

Insertion, réinsertion, exclusion
Réglementation et dispositifs

La démarche qualité : sensibilisation

habilitation, accréditation, certification
application et conséquences

Sensibilisation aux techniques de gestion de ressources humaines

Éléments de sociologie, des organisations, droit du travail, techniques d'animation du groupe, gestion de conflits... (voir également en DC2 ISAF et ISIC)

Méthodologie d'investigation

Étude des éléments de base :

- recueil et analyse de l'information
- technique de recherche et de documentation

Outils :

- observation
- entretien
- questionnaire

Méthodologie de recherche

- exploration du champ
- élaboration de problématiques
- formulation d'hypothèses
- construction d'outils d'enquête
- mise en œuvre et analyse des résultats
- validation de l'hypothèse
- évaluation de la démarche, des outils et des résultats

Méthodologie de projet

- diagnostic social ou de territoire
- définition des objectifs,
- élaboration du plan d'action
- démarche d'évaluation

DC2. Dossier de pratiques professionnelles

L'ÉPREUVE

L'épreuve s'appuie sur une production écrite, une soutenance orale et une appréciation de stage.

La production écrite est notée sur 20 et la soutenance orale est notée sur 40. La moyenne de ces deux notes doit être au moins égale à 10/20 pour valider cette épreuve.

Pour déterminer la notation de l'ensemble du DC2B, le jury s'appuiera sur l'appréciation du site qualifiant relative au stage.

Cette épreuve valide le domaine de compétences « Intervention sociale » dans la double dimension ISIC et ISAP.

L'épreuve vérifie les capacités du candidat à :

- établir une relation professionnelle avec les personnes accompagnées en tenant compte de leurs besoins et de leurs potentialités,
- construire un projet avec la personne ou le groupe et mettre en place un accompagnement social adapté
- travailler en collaboration et en complémentarité avec une équipe pluridisciplinaire, au sein d'un réseau d'acteurs
- respecter les règles déontologiques et éthiques, les lois en vigueur
- dans le cadre de l'ISIC, à poser un diagnostic, élaborer et conduire des interventions collectives, animer un groupe, identifier les ressources d'un groupe et/ou s'intégrer dans la démarche de développement social local et/ou dans la démarche de formation.
- dans le cadre de l'ISAP, à poser un diagnostic, élaborer et conduire et évaluer un accompagnement social

L'épreuve s'appuie sur :

■ **Une production écrite comportant :**

Un rapport de stage avec un double objectif :

- présenter et analyser une intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC) ou une intervention d'aide à la personne (ISAP) contextualisée. Le candidat peut-être à l'initiative de l'intervention ou participer à une étape d'une intervention déjà engagée.
- intégrer le stage dans un bilan de son parcours d'acquisition de compétences

Ce rapport comportera 20 pages maximum (hors annexes).

Une note d'analyse se rapportant au mode d'intervention (ISIC ou ISAP) non traité dans le rapport de stage et ancrée dans une réalité de terrain.

Cette note comporte un maximum de 4 pages.

■ **Une soutenance orale**

La soutenance orale concernant le dossier de pratiques professionnelles se fait en 2 temps :

- 10 à 15 minutes de présentation (rapport de stage et note) par le candidat
- 40 minutes d'entretien avec le jury sur les 2 travaux du candidat.

■ **Une appréciation de stage**

Une appréciation de stage formulée par le référent ou le formateur sur site qualifiant, en référence aux objectifs définis pour le stage.

Pour cette épreuve la commission d'examen est composée d'un professeur formateur et d'un professionnel non impliqués dans la formation du candidat.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Éducation Nationale

Intervention sur le quotidien et son évolution

Approche conceptuelle (économie du quotidien, modes d'intervention : de l'intervention technique au travail social)
- droit des usagers
- notions d'éthique et de déontologie

Histoire du travail social dont histoire de l'E.S.F.

Philosophie de l'action dans le domaine social

Éthique, déontologie, responsabilité, secret professionnel, secret partagé

Les principes de l'intervention sociale

- relation d'aide et de conseil
- la mission, le mandat

Le droit des usagers de l'action sociale

Technique d'animation et de formation

ISAF : les théories de d'apprentissage, les différents courants pédagogiques
Techniques d'animation de groupes

Connaissance des publics sous différentes approches

Psychologique, sociologique, ethnologique, démographique, économique

L'individu et les différentes étapes de la vie

Les notions de handicap, de déficience, d'autonomie, de dépendance

La famille : histoire et évolution

La société

- processus de socialisation, d'intégration
- rapports sociaux et stratification sociale

Sensibilisation aux concepts de psychologie et de psychanalyse

Approfondissement de la connaissance des publics de l'action sociale

Les normes, déviances, conduites addictives

Souffrance psychosociale et pathologies associées (maladies mentales)

ISIC : les concepts et les méthodologies

Travail social avec les groupes

Travail en réseaux

Le développement social local (D.S.L.)

ISAP : les concepts et les méthodologies

Les techniques d'entretien

La relation d'aide individualisée

L'accompagnement social

La contractualisation

DC3. Elaboration d'une communication professionnelle

L'ÉPREUVE

Cette épreuve valide le domaine de compétence « communication professionnelle ».

Elle vérifie la capacité du candidat à communiquer par écrit de manière adaptée à l'attention d'un destinataire ciblé (partenaires, élus, professionnels, bénévoles, habitants, ...), dans un cadre éthique et déontologique.

Cet écrit est élaboré à partir d'un dossier présentant une situation professionnelle. Le dossier est composé de 20 pages maximum et peut comporter des textes réglementaires, des articles de presse, des extraits de rapports.....

L'écrit pourra prendre la forme d'une note de synthèse ou d'information ou d'aide à la décision, ou un rapport.

Cette épreuve est évaluée en cours de formation. **Elle comporte une situation d'évaluation organisée à l'ISFP et conçue par nos formatrices.**

La situation d'évaluation a une durée maximale de 4 heures

À l'issue de la situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis pour l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique adresse au jury le sujet, le barème de correction et la fiche d'évaluation du travail réalisé par les candidats. Elle propose une note. Le jury pourra demander à avoir communication de tout autre document relatif à l'évaluation (copies...). Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et cela jusqu'à la session suivante. Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Éducation Nationale

Supports de communication : Création, adaptation, utilisation

Communication stratégique

Les écrits professionnels : rapport, lettre, note de synthèse,...

La communication orale : entretien, interventions collectives, communication institutionnelle, animation de réunions

DC4. Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles

L'ÉPREUVE

Cette épreuve a une durée de 4 H

Cette épreuve valide le domaine de compétences "implication dans les dynamiques partenariales institutionnelles et inter institutionnelles".

Elle a pour objectifs de vérifier la capacité du candidat à :

- identifier une problématique sociale contextualisée
- repérer les acteurs, leurs missions et les dispositifs d'action sociale pouvant être mobilisés
- se positionner et agir en qualité de Conseiller en Économie Sociale Familiale sur un territoire
- rédiger de façon claire et rigoureuse

A partir des connaissances acquises et des documents transmis (10 pages maximum) présentant une politique sociale, le candidat analyse et définit les actions partenariales et territoriales possibles, ainsi que le rôle du CESF dans ce cadre.

Pour cette épreuve, la commission d'examen est composée d'un professionnel CESF et d'un formateur non impliqués dans la formation du candidat.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF suivant le référentiel de l'Éducation Nationale

Connaissance des politiques sociales et des institutions

Cadre institutionnel : institutions, missions

Les politiques sociales publiques dans leurs dimensions européennes, nationales et territoriales

Exemples : les politiques du logement, les politiques de l'emploi et de l'insertion par l'économie, la politique de la ville : sociologie urbaine et rurale, urbanisme et territorialité, la politique de l'immigration, les politiques de protection (enfants, personnes âgées-personnes handicapées), la politique de prévention de la délinquance, la protection sociale...

Le partenariat, le travail en équipe, le travail en réseau

Les concepts de médiation et de négociation en travail social

Stages

La formation pratique, délivrée au sein de sites qualifiants, est l'un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement de formation. Elle participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines identifiés au sein du référentiel professionnel au même titre que la formation théorique et ne saurait être dissociée de cette dernière.

Le stage professionnel est d'une durée de **16 semaines**. Il doit être effectué auprès d'un conseiller en économie sociale familiale sur un ou deux sites qualifiants. Si le stage se déroule sur deux sites, la répartition des durées est libre. Toutes les combinaisons sont donc possibles à partir du moment où on passe un temps suffisamment opérationnel dans une structure (trois semaines au minimum).

Le stage professionnel complète la formation organisée dans l'établissement de formation. Associé en alternance à celle-ci, il favorise la compréhension et l'appropriation du double registre d'intervention : théorie- pratique. Il vise à l'acquisition de méthodologies et de techniques propres au métier de conseiller en économie sociale familiale, la construction d'une posture professionnelle et de l'éthique qui lui est attachée, la connaissance concrète des publics et des problématiques sociales, ainsi que des organisations, des acteurs, des enjeux partenariaux et des modalités de partenariat.

Le site qualifiant, organisme d'accueil en stage inscrit dans le champ social et médico-social, participe à la construction du socle professionnel que doit acquérir l'étudiant, tant au plan des savoirs que des techniques. Le site qualifiant définit son offre d'accueil en stage sur la base des domaines de compétences du référentiel professionnel de conseiller en économie sociale familiale.

Tous les référents professionnels de l'ISFP, sans aucune exception, sont des CESF diplômées. Compte tenu des taux de réussite de l'école, de nombreuses anciennes étudiantes en poste de CESF peuvent accueillir nos étudiant(e)s stagiaires.

Vie pratique

LE LOGEMENT

Les offres de location fluctuent très vite, la meilleure solution est la recherche sur les sites appropriés sur le net : mon-logement-etudiant.fr ; adele.org ; blagnac.fr (rubrique logement)...

Le secrétariat de l'ISFP gère aussi une liste de logements proposés par les particuliers ou libérés par d'autres étudiants.

CRIJ, CENTRE REGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE MIDI-PYRENEES

17 Rue de Metz 31000 Toulouse - 05 61 21 20 20 / www.crij.org

Vous y trouverez des offres de location de logements de particulier à particulier, un fonds documentaire logement, un point CAF et une aide à l'accès au logement.

CROUS, CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES

58 Rue du Taur 31070 Toulouse - 05 61 12 54 00 / www.crous-toulouse.com

Le CROUS gère les cités et résidences universitaires, vous y trouverez aussi des offres de particuliers et de colocations. La demande de logement se fait par le dossier social étudiant (DSE), constitution du DSE du 15 janvier au 30 avril qui précède la rentrée (revenus faibles, pas obligatoirement boursier).

CLLAJ, COMITE LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES

23 rue Albanie Regourd 31000 Toulouse - 05 61 23 60 19 / www.cllaj31.org

Association d'aide à l'accès au logement autonome des jeunes en difficulté. Permanence au PIJ de Blagnac.

PIJ, POINT D'INFORMATION JEUNESSE

1 bis Rue des mimosas 31700 Blagnac - 05 61 71 01 55 / pj31.blagnac@crij.org

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture à 17h le vendredi)

Ce service travaille en réseau avec le Centre Régional d'Information Jeunesse et dispose d'une banque de données mise à jour régulièrement concernant les chambres ou logements adaptés aux jeunes. Permanence du CLLAJ sur RV.

RESIDENCE « LES NYMPHEAS »

14, rue Maurice Utrillo 31700 Blagnac - 05 61 16 02 09

Ses 32 studios accueillent des jeunes de 16 à 25 ans de toute condition socioprofessionnelle. Equipé de la connexion Internet.



RESIDENCE « MARC CHAGALL »

10, rue Marc Chagall 31700 Blagnac - 05 61 71 79 19

Cette résidence équipée de 65 lits est gérée par le CROUS et la Cité Jardins.

Elle est réservée aux étudiants et aux jeunes actifs. Equipée de la connexion Internet.



FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS « LES SAPHIRS BLEUS »

8 avenue du Parc 31700 Blagnac - 05 62 12 27 00

Géré par la ville de Blagnac, il dispose de 30 chambres pour des jeunes de 16 à 30 ans (apprentis, salariés, étudiants ou demandeurs d'emploi)

LES AIDES AU LOGEMENT

Il existe deux types d'aide au logement : l'Aide Personnalisée au Logement (**APL**) et l'Allocation Logement à caractère social (**ALS**)

Le montant de ces allocations dépend de la situation familiale et des revenus du bénéficiaire. Elles ne sont pas cumulables.

Si vous êtes boursier et que vous bénéficiez pour la première fois d'une aide au logement, vous percevrez l'allocation d'installation étudiante (ALINE). Vous n'avez aucune démarche à faire.

CAF TOULOUSE

24 Rue Riquet 31046 Toulouse Cedex 9 - 0 820 25 31 10 / www.caf.fr

Formulaires de demande d'aide au logement en ligne et simulation de vos droits.

Antenne Blagnac

Maison de la solidarité, 7 Place Jeanne Hérisson 31700 Blagnac - 05 61 71 76 12

Permanence le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

LOCA-PASS

Le Loca-Pass, autre aide au logement réservée aux étudiants boursiers et aux étudiants salariés du privé, vous propose deux aides :

L'avance Loca-Pass : prêt à 0% sans frais de dossier, l'avance correspond au montant de votre dépôt de garantie.

La garantie Loca-Pass : L'organisme se porte caution solidaire pour le règlement du loyer et des charges.

www.loca-pass.fr

LES REPAS

RESTAURANTS

De nombreux lieux de restauration se trouvent à proximité de l'ISFP. Ils assurent la restauration des personnels des nombreuses entreprises installées à Toulouse Blagnac (AIRBUS, AEROSPATIALE, AEROPORT INTERNATIONAL, ZONE AEROPORTUAIRE de Toulouse-Blagnac, LECLERC, CHR PURPAN, etc..). Tous les niveaux de prix et de qualité y sont représentés.

ISFP

L'ISFP possède sur chaque site un lieu équipé de micro-ondes, d'une machine à café et de distributeurs de boissons et confiseries. Les étudiants peuvent s'y réunir durant la journée et particulièrement lors des repas afin de consommer sur place leurs plats emportés.

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)- SECTION RESTAURATION HOTELLERIE

21 Avenue Georges Brassens 31700 Blagnac

A proximité de notre établissement du 265 route de Grenade à Blagnac, ce CFA propose à nos étudiants des repas à prix modestes.



RESTAURANT UNIVERSITAIRE DU CAMPUS IUT

5 rue Georges Sand 31700 Blagnac- 05 62 12 55 00

A proximité de notre établissement du 265, route de Grenade à Blagnac, ce restaurant de 170 places accueille nos étudiants (tickets restaurant universitaire).

LES ADMINISTRATIONS

HOTEL DE VILLE

Place Jean-Louis Puig 31706 Blagnac- 05 61 71 72 00 / www.mairie-blagnac.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h45.

Service de la carte blanche : 05 61 71 73 20 (8h30/12h00 et 13h30/18h00) / carteblanche@mairie-blagnac.fr

La carte blanche est un moyen de paiement et d'accès aux services municipaux blagnacais : restauration scolaire, centre de loisirs, piscine, patinoire et Odysseus.



CPAM

15 avenue des Pins 31700 Blagnac - 3646 / www.ameli.fr

Du Lundi au Vendredi : de 8h00 à 17h00.

UTAMS (UNITE TERRITORIALE D'ACTION MEDICO SOCIALE)

10, avenue du Parc 31700 Blagnac - 05 61 71 03 50

Ce centre assure la mise en œuvre des missions sociales et médico-sociales engagées par le Conseil Général.

MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

La maison de l'emploi et de l'insertion regroupe le Service emploi municipal, la mission locale et le PIJ.

1 bis Rue des mimosas 31700 Blagnac - 05 61 71 01 50

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 (fermeture à 17h00 le vendredi).

PIJ : 05 61 71 01 55 / pij31.blagnac@crij.org

Un lieu d'information pour tous les jeunes, doté d'un centre de documentation et d'une salle multimédia. Il offre également un accompagnement ciblé dans les différentes démarches de la vie quotidienne (logement, formation, jobs,...).

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (fermeture à 17h00 le vendredi).

Mission locale : 05 61 71 02 70

Accueil, information et orientation des jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi -



MAISON DE LA SOLIDARITE



La maison de la solidarité accueille, informe et propose un accompagnement personnalisé dans les démarches sociales. Elle propose un soutien individuel dans les démarches relatives aux difficultés financières, à la santé, au logement, au handicap, au RMI... ainsi que des animations collectives autour de la santé, du logement, de la consommation, du surendettement...

7, place Jeanne Hérisson 31700 Blagnac - 05 61 71 76 12

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

CAF Antenne Blagnac :

Permanence le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

POLE EMPLOI

11, mail Louis Aragon 31700 Blagnac - N° spécial : 3949 / www.pole-emploi.fr

Ouvert du lundi au mercredi de 8h45 à 16h45, le jeudi de 8h45 à 12h30 et le vendredi de 8h45 à 16h00.

LES DIVERTISSEMENTS

CINEMAS

Méga CGR : 2 allée Emile Zola 31700 Blagnac (Centre commercial), 15 salles - 05 62 74 72 80 / www.cgrcinemas.fr/blagnac
Le Rex : 11 Rue Baquié Fonade 31700 Blagnac - 05 61 71 56 16

ODYSSUD, ESPACE CULTURE MULTIMEDIA

4 Avenue du Parc 31700 Blagnac - 05 61 71 75 15 / www.odyssud.com

Salles de spectacles : théâtre, danse, musique, cirque, humour et jeune public.

Billetterie : 05 61 71 75 10

Atelier multimédia (postes Mac et PC) - Accès gratuit.

Médiathèque : Une bibliothèque adulte et une bibliothèque jeunesse, journaux et magazines, CD et DVD, CD Rom.

Ludothèque : utilisation gratuite sur place, prêt pour les adhérents et animations ponctuelles.

Lieu d'exposition ; Auditorium ; Halte-garderie.



CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

Place des arts 31700 Blagnac - 05 61 71 75 15

Cours de musique : formation musicale, chœur, cours d'instrument ; **Cours de danse** : modern-jazz, contemporain et classique.

ATELIERS D'ART ET DE THEATRE

2 Rue Croix blanche 31700 Blagnac - 05 61 71 76 65

Arts plastiques, bricol'art, terre, reliure, photo argentique et numérique, encadrement classique et créatif, patchwork, arts appliqués, théâtre... Inscriptions en septembre pour l'année scolaire

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Aquariophilie, art, avions, cartophilie, cirque, échecs, figurines, langues, tchin-tchin, minéraux, musique-chant-chorale, philatélie, poésie, scrabble...

LES SPORTS

PISCINES

Piscine municipale - Complexe nautique des Ramiers

Ouverte été et hiver - 05 61 71 76 31. Tarifs réduits avec la Carte Blanche.

Bassin d'apprentissage : 05 61 71 76 31

Aquagym, natation initiation, activités aquatiques...



PATINOIRE

10 Avenue du Général De Gaulle 31700 Blagnac - 05 62 74 71 40 / www.patinoireblagnac.fr

Patinage sur glace, hockey, animations, soirées à thème. Tarifs réduits avec la Carte Blanche.

COMPLEXES SPORTIFS

Complexe sportif d'Andromède : Football, rugby, athlétisme, gymnase, boulodrome, bassin d'apprentissage, patinoire

Complexe sportif des Barradels : Football, gymnase, boulodrome, bassin d'apprentissage, patinoire

Complexe sportif du Grand Noble : Football, rugby, piste d'athlétisme, basket, handball, gymnase

Complexe sportif de Naudin : Boxe anglaise, gymnastique, tir à l'arc, arts martiaux, tennis de table, tir au pistolet à air comprimé, paddel, pelote basque, trinquet...

Complexe sportif des Ramiers : Stade, boulodrome, salle de billard, salle de musculation, salle polyvalente, Club House Basket, centre de dressage canin, piscine municipale

Complexe sportif du Ritouret : Basket, handball, football, terrain de rugby, gymnase, dojo, aire de fitness, tennis (courts extérieurs et intérieurs), lac de pêche

Base de sports des 15 sols : Fosses de ball-trap, piste 4x4, piste d'aéromodélisme, lacs de pêche, stands de tir

CENTRES PRIVÉS :

Amazonia : 17, rue Raymond Grimaud - 05 61 15 79 07 / www.amazonia.tm.fr/clubs.php?club=43

Anatogym : 1 Rue du Limousin - 05 61 71 56 00 / www.anatogym.com/

Biotonia : 117, route de Grenade - 05 61 30 12 52 / <http://blagnac-danse-biotonia.comyr.com>

Espace Arts martiaux : 94 Rue de Bordebasse - 05 61 71 24 87 / www.ambc.asso.fr

Euroforme : 82 Route de Grenade - 05 61 71 88 81 / www.euroforme.fr

Lady moving : 5, rue Georges Gay - 05 34 39 71 28 / <http://www.ladymoving.fr/383-club-fitness-toulouse-blagnac>

Movida : Impasse Emile Zola - 05 61 71 45 28 / www.movidaclub.fr/blagnac

Squash & Form : 94 Avenue de Cornebarrieu - 05 61 71 94 07 / www.squashetform.com

PARCS

A pied ou à vélo, Blagnac propose plusieurs lieux et circuits de balade : parc du Ritouret (Odysud), parc des Ramiers (berges de la Garonne), parc du Grand Noble, Ramier des 15 sols (l'île aux oiseaux).

LES TRANSPORTS

TRANSPORTS PAR MOYEN PERSONNEL

L'ISFP étant proche du périphérique toulousain, l'accès en automobile y est extrêmement aisé. Les places de stationnement sont à proximité de l'établissement.

TRANSPORTS EN COMMUN

DESSERTE URBAINE TISSEO

Tisséo - SMTC gère les transports publics de l'agglomération toulousaine. Allô Tisséo : 05 61 41 70 70 / www.tisseo.fr

Carte Pastel pour les étudiants (bus, métro, train), renseignements au 0 800 511 883



Le métro toulousain

Le Métro toulousain est composé de deux lignes A et B. La ligne A traverse Toulouse du Nord-est au Sud-ouest (Gramont / Basso Cambo) et la ligne B du Nord-est au Sud-est (Borderouge / Ramonville).

La ligne C est une ligne SNCF accessible avec un titre de transport urbain (Arènes / Colomiers).

Des parcs-relais (parkings) sont mis à disposition gratuitement dans les stations suivantes : Gramont, Argoulet, Jolimont, Arènes et Basso Cambo (ligne A) et Borderouge, La vache et Ramonville (ligne B).

La station Marengo SNCF est en correspondance avec le réseau ferroviaire TER, les grandes lignes SNCF et la gare routière pour les lignes de transport interurbain. A la station Arènes, le métro est en correspondance avec la Gare Saint-Cyprien - Arènes de la ligne C et avec le Tramway (T1).

Le tramway (T1)

La ligne E relie les communes de Toulouse Les Arènes, Blagnac et Beauzelle -Aéroconstellation (ISFP 58 : arrêt Guyenne-Berry - ISFP 265 : arrêt Grand Noble)



Le réseau de bus

Les bus du réseau urbain desservent 77 lignes urbaines. Blagnac est desservi par les lignes :

70 : Métro B Jeanne d'Arc - Sept Denier - Blagnac - Andromède Lycée - Aéroconstellation (ISFP 58 : arrêt Sœurs - ISFP 265 : arrêt Buxtehude)

17 : Mondonville - Cornebarrieu - Blagnac - Andromède Lycée

25 : Blagnac Emile Zola - Aéroport de Blagnac

30 : Fenouillet - Lespinasse - Gagnac - Seilh - Aéroconstellation - Andromède Lycée - Aéroport de Blagnac

66 : St Cyprien - Ancely - Aéroport de Blagnac

71 : Aussonne - Beauzelle - Aéroconstellation - Andromède Lycée

TAD 120 : Transport à la demande desservant les communes d'Aussonne, Beauzelle, Cornebarrieu, Mondonville et Seilh

Réservation au 0800 929 929 depuis un poste fixe ou au 05 34 25 33 75 depuis un portable de 6h30 à 22h30, au minimum 2h avant votre départ.

DESSERTE INTERURBAINE DU CONSEIL GENERAL

Conseil Général : 1, boulevard de la Marquette, Toulouse - 05 34 33 32 31 / <http://www.haute-garonne.fr/bus.asp>

Gare Routière : 68-70 Boulevard Pierre Sépard, Toulouse (Accès Métro Station Marengo) 05 61 61 67 67

Lignes desservant Blagnac :

62 : Toulouse Gare routière - Blagnac - Aussonne - Merville - Grenade - Launac - Larra

69 : Toulouse Gare routière - Blagnac - Cornebarrieu - Mondonville - Daux - Montaigut/Save - Lévignac

73 : Toulouse Gare routière - Blagnac - Cornebarrieu - Mondonville - Daux - Montaigut/Save - Cadours

88 : Toulouse Gare routière - Blagnac - Beauzelle - Seilh - Merville - Grenade



DESSERTE LOCALE



La Caouéquine : service de navettes gratuites ouvertes à tous dans le centre ville de Blagnac.

Il n'y a pas d'arrêt fixe, il suffit de lever la main à son passage où que vous soyez sur le circuit du véhicule, et celui-ci s'arrêtera.

Renseignements du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - 05 61 71 75 90

TAD - Transport à la demande

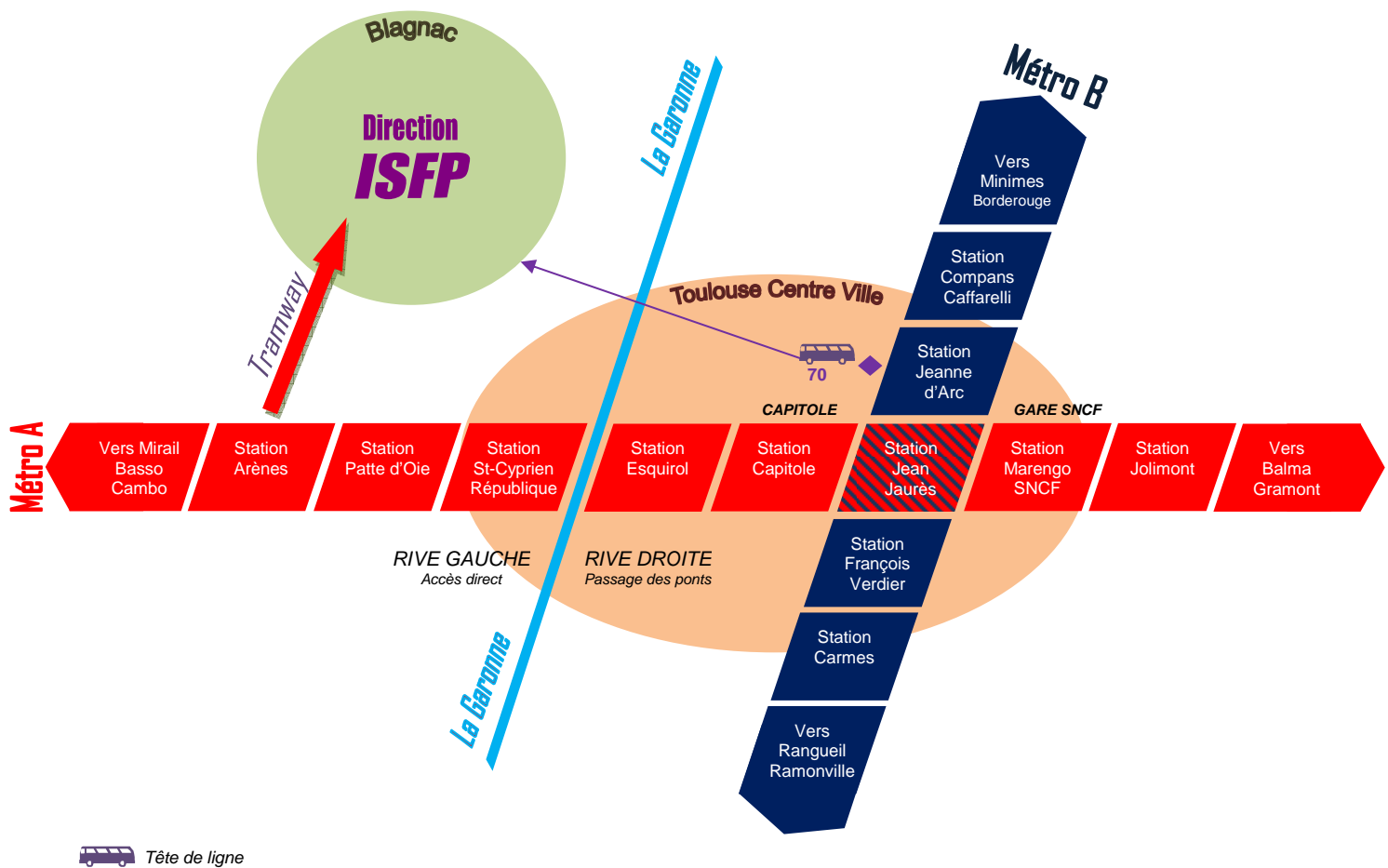
Le TAD est un service gratuit ouvert à tous les habitants des quartiers Layrac, Savoie et Les Prés, assurant des liaisons avec les arrêts Tisséo mais aussi le centre-ville de Blagnac, le centre commercial ou le cimetière Parc...

Renseignements : 05 61 71 75 90, réservations au 0 800 00 39 16 (numéro vert gratuit depuis un poste fixe).

MOYENS D'ACCÈS A L'ISFP

	Tramway	Ligne 70	Flux automobiles
Fréquence	toutes les 8 mn	toutes les 15 mn	Matin et soir : Flux général opposé au déplacement de nos étudiants : Accès très rapide <i>Le flux de la circulation automobile s'opère en sens opposé du flux des étudiants en direction ou au départ de l'ISFP. Ainsi, nos étudiants croisent matin et soir les résidents excentrés de Toulouse (matin : entrée importante dans le centre de Toulouse et déplacement de nos étudiants résidant au centre vers la périphérie, vers l'ISFP ; soir : situation opposée) en bénéficiant donc d'une fluidité du trafic très appréciée.</i>
Liaison Métro	Ligne A - Arènes	Ligne B - Jeanne d'Arc	
Départ Toulouse	Arènes	Jeanne D'Arc	
Arrêts pour le 58	Guyenne-Berry	Sœurs	
Arrêts pour le 265	Grand Noble	Buxtehude	
Terminus Ligne	Aéroconstellation	Aéroconstellation	

PLAN METRO BUS TRAMWAY



INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE



CPO

Centre de Préparation aux concours et d'Orientation

Enseignement	cpo@isfp.net
Professeur des écoles	Master 2
Sanitaire et social	
Moniteur éducateur	3 ^{ème}
Assistant de service social	BAC
Educateur spécialisé	BAC
Educateur de jeunes enfants	BAC
Infirmier	BAC

Centre de formation aux Carrières Educatives et Sociales

CAP Petite enfance	3 ^{ème}
BTS Diététique	BAC
BTS SP3S	BAC
BTS Economie Sociale Familiale	BAC
DE Conseiller Economie Sociale Familiale	BTS ESF

CCES

cces@isfp.net

www.isfp.net

ejc@isfp.net

Ecole de Journalisme et de Communication

EJC

Entrée en 1 ^{ère} année Formation Journaliste	BAC
Entrée en 2 ^{ème} année Formation Journaliste	BAC+2
Entrée en 1 ^{ère} année Formation Supérieure de Journaliste	BAC+3

Tél 05 61 71 60 43 - Fax 05 61 71 98 04